

Conseil Municipal du 15 mai 2008

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Evrard, Nivelais, Sepré, Ms Gros, Lecomte, Guengard, Aim, Clément, Esnault.

Absents excusés : M. Buon procuration à Mme Sepré

M. Ledru procuration à Mme Drouineau

M. Merouze procuration à M. Gros

M. Faucher

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Lotissement de la Chapelle

M. le Maire informe le conseil que le permis de lotir a été déposé en mairie. Une réunion avec le lotisseur aura lieu le 30 mai à 9 heures. Les conseillers intéressés peuvent y assister.

Un courrier adressé fin avril au syndicat d'eau du Jalais, l'interrogeant sur la possibilité de raccorder le lotissement sur la canalisation de la Route d'Ardenay est toujours sans réponse.

Aménagement du carrefour :

Un habitant de la commune travaillant à la DDE sera consulté pour éventuellement fournir un chiffrage sommaire de cet aménagement. Cela permettrait de prévoir l'opération et ensuite de négocier les honoraires du maître d'œuvres.

2. Assainissement

Mme Drouineau fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec le cabinet Veillaux, chargé de préparer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration. A cette réunion était conviés tous les agriculteurs de la commune. Seul M. Dauriennes était présent. Il s'est déclaré prêt à recevoir ces boues sur une vingtaine d'hectares. Le bureau d'étude doit toutefois se renseigner si les boues sont compatibles avec le « By calcel » (résidus de la papeterie du Bourray) que M. Dauriennes épand déjà sur ses terres.

Ce dernier avait demandé en contre partie du service rendu à la commune, d'être exonéré de taxe foncière sur les terres concernées. Cela n'étant pas possible, le conseil est d'avis de lui verser une indemnité équivalente à l'exonération demandée.

M. le Maire s'est chargé de demander à Véolia quelles étaient ses obligations pour cette opération : l'entreprise prend en charge le pompage dans la station, le transport et l'épandage sur les terres.

Mme Drouineau doit communiquer les coordonnées d'une troisième entreprise pouvant réaliser l'étude APS pour l'extension de la station d'épuration.

3. Carrefour de la Roche

M. le Maire informe le conseil qu'il a demandé des renseignements complémentaires au Conseil Général sur l'aménagement du carrefour, afin de savoir ce que comprend l'opération : enlèvement des poteaux gênants ?, bordures de trottoirs ?, et pourquoi l'enveloppe du projet a augmenté. La réponse donnée par l'agence technique de Connerré

n'ayant rien apporté de nouveau, il reprendra rendez vous avec le Conseil général pour avoir les éclaircissements de vive voix.

Une décision doit être prise par le conseil en juin sur l'enfouissement éventuel des réseaux.

4. Compte rendu de réunions

- Communauté de communes : rapporteur M. Gros
Mme Marchand est élue présidente et M. Gros vice-président. Ce dernier est aussi délégué au SMIRGEOMES ;
M. Gros indique au conseil les orientations sur les missions que veut développer la présidente pendant la nouvelle mandature.
- Pays du Perche Sarthois : M. du Luart est élu président. Mme Marchand et M. Gros sont membres du bureau
- Ecole : rapporteur M. Aim
Une réunion a eu lieu à l'initiative des enseignants du Sivos à destination des parents d'élèves afin de leur expliquer les enjeux des réformes prévues par l'état .
Il en ressort une inquiétude, partagée par le conseil. A la suite de la décision du dernier conseil municipal de refuser l'application du logiciel « base élève », **le conseil municipal à l'unanimité s'oppose à l'utilisation du matériel communal et à la liaison internet payée par la commune , pour la mise en place du logiciel « base élève ».**
De même, le conseil soutient l'action des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficultés)
- Centre aéré de Connerré : rapporteur M. le Maire
Celui-ci a assisté à une réunion de présentation du programme prévu pour cet été . Rappel : la commune a une convention avec Connerré pour prendre en charge une partie du coût des frais de séjour des enfants de Soultré qui fréquenteront le centre aéré.
- Sivos de Bouloire ; rapporteur M. Aim.
Mme Alix de St Michel de Chavaigne a été élue présidente. Le sivos gère uniquement le transport à la piscine des enfants de 6^{ème}, et le remboursement d'un emprunt qui prend fin en 2010.
- Commissions des travaux et gestion du patrimoine : rapporteur M. Lecomte
Les commissions se sont réunies les 26/04 et 6/05. Elles ont visité l'atelier communal, l'église, l'école, et la cantine et effectué le listage des travaux à réaliser.
Elles ont décidé de la réfection de la porte de la Chapelle et confié le travail à M. Quillet, artisan à Soultré.

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs entreprises pour la mise en conformité du chauffage de l'église, de l'électricité et du gaz des bâtiments communaux, ainsi que pour l'étude de la réouverture au public de la mezzanine de l'église. Selon les premiers renseignements recueillis, l'absence d'une issue de secours, la limite à 19 du nombre de personnes autorisées à y accéder et l'exiguïté de l'escalier compromettent le projet. Si ce n'est pas possible, une porte sera installée en bas pour condamner l'escalier.

Cantine : l'étude réalisée en 2007 pour comparer les différents modes de fonctionnement sera communiquée lors du prochain conseil, afin de préparer le départ à la retraite de Mme Dorizon en juin 2009.

- Commission Communication : rapporteur M. Gros
La commission a validé la publication d'un « lutin » annuel en fin d'année, selon une forme identique à celle réalisée par le passé, et la réalisation de plusieurs « petits lutins » d'un format A3 ou A4, imprimés par nos soins et selon une périodicité fixée par l'actualité. Le premier « petit Lutin » paraîtra en juin. Les associations ont été averties qu'un espace leur serait réservé pour annoncer leurs manifestations.
Plus tard la commission se penchera aussi sur la plaquette des chemins de randonnées et une plaquette pour les nouveaux arrivants sur la commune.
- Syndicat du Dué et Narais : rapporteur Mme Drouineau
M. J Christophe GAVALLET de Surfonds a été élu président.

5. Questions diverses :

- Cimetière ; rapporteur M. Guengard
A sa demande le responsable départemental du souvenir Français a visité le cimetière et a félicité la commune et ses agents pour la rénovation des tombes des anciens combattants Morts pour la France ainsi que pour l'entretien du monument aux Morts.
- Demande de M. et Mme Fouilleul, 23 grande rue
Ils souhaitent acquérir une parcelle de terre appartenant à la commune située en prolongement de leur propriété, le long du chemin privé qui la borde, d'une superficie de 330m². La commune par le passé a utilisé cette parcelle pour entreposer des ordures, puis le voutré destiné à l'entretien des chemins. Actuellement cette parcelle n'est plus utilisée. Le conseil étudiera cette demande.
- Circuit cycliste Tour de France Altertour : le conseil répond favorablement à la demande de cette organisation pour faire une halte sur la commune le 13 juillet en matinée. Une collation sera offerte aux participants.
- Demande de subvention école de Nuillé le Jalais : Le conseil à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 20€ par enfant pour la classe de mer à St Malo organisée par Mme Vaussourd. 14 enfants de la commune y participent.
- Nettoyage de l'église : le conseil décide de demander au chantier d'insertion de Montfort le Gesnois de se charger de ce travail.
- Décision modificative : à l'unanimité le conseil autorise le Maire à modifier le budget pour faire face à la dépense nouvelle de la porte de la chapelle St Anne d'un montant de 800€.
- Course cycliste du 25 mai : M. le Maire rappelle à chacun cette manifestation importante pour Soultré, organisée par le comité des fêtes et la commune. Le conseil prend acte de la participation de la commune pour la prise en charge des bouquets aux vainqueurs (18 bouquets pour 120 €) et le vin d'honneur offert aux participants. La commune prête aussi gracieusement la salle des

fêtes. Et assure aussi le nettoyage du bourg . De plus elle se renseignera sur la location d'une sanisette.

- La commune demandera à la Préfecture à participer à la CLIS (réunion sur l'organisation et le fonctionnement) **en tant que commune riveraine** du CET de Nuillé le Jalais (Centre d'Enfouissement Technique). A l'unanimité le conseil désigne D. Fouché pour représenter la commune.

M. le Maire informe le conseil qu'il faut prévoir une exploitation de 6 mois supplémentaires du centre qui devait s'arrêter fin mars 2009. Une visite du centre sera organisée pour les élus un vendredi soir prochain.

- M. Gros informe le conseil qu'il existe maintenant un droit de préemption sur les fonds de commerce au bénéfice des communes. Il demande aux conseillers d'y réfléchir pour prendre une décision ultérieurement.

Ce droit permet à la commune de se porter en priorité acquéreur du fonds de commerce lors d'une cession.

- Mme Drouineau informe le Conseil de la proposition que lui a faite la compagnie NBA de venir présenter un spectacle en 2009 sur la commune. Le conseil tout en appréciant l'idée, soulève le problème de **la** salle des fêtes insuffisante pour accueillir un nombre de spectateurs nécessaire à l'équilibre financier de ce projet (1600 €) . Toutefois il y a une possibilité de jouer en extérieur. Le conseil y réfléchira.

- M. Clément évoque la propriété située grande rue dont l'état d'abandon soulève un problème de sécurité. M. Le Maire lui répond qu'il est dans les projets de l'acheter, et qu'une proposition de prix a déjà été faite au propriétaire. Celle ci semble lui convenir, mais le problème du débarrasage des lieux ralentit l'affaire. M. le Maire reprendra contact avec le propriétaire.

Sur un dernier rappel des festivités à venir : 31 mai soirée Antillaise et 1^{er} juin vide grenier de l'Amicale du Sivos, la séance est levée à 22H 45.

Prochain conseil jeudi 26 juin 2008 . Réunion des Adjointes 23/06 à 18 h.